

ENQUETE MENSUELLE DE CONJONCTURE

Méthodologie

Cette publication se décompose en deux volets mensuels « Industrie Services Bâtiment » et « Commerce de détail » et un volet trimestriel « conjoncture travaux publics »

Secteurs	Période sous revue	Mois de publication											
		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Industrie	mois M-1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Services marchands	mois M-1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Bâtiment	mois M-1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Commerce de détail	mois M-1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Travaux publics	Trimestre T-1	X			X			X			X		

L'**Enquête mensuelle de conjoncture** couvre l'activité d'unités de l'industrie, des services et de la construction (bâtiment et travaux publics). La collecte est effectuée par les unités du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8500 entreprises ou établissements. Les résultats des enquêtes sont publiés au niveau national ainsi qu'au niveau régional.

■ Les enquêtes de tendance retracent l'activité dans l'industrie, les services et le bâtiment chaque mois, y compris en août, et à un rythme trimestriel dans les travaux publics. Pour ces différentes enquêtes, la même méthodologie est utilisée. Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, menés en principe avant le troisième jour ouvrable du mois suivant la période sous revue ; elles sont traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur deux séries de questions :

1) pour **un premier groupe de variables** (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs), on cherche à appréhender l'évolution :

* au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent

* par rapport au même mois de l'année précédente pour un nombre limité de variables,

* prévue pour les prochains mois.

Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Cette gamme de réponses possibles vise à nuancer l'ampleur de l'évolution de la variable considérée. Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ».

2) pour **un deuxième groupe de variables** (état des stocks, des carnets de commandes, trésorerie), on cherche à déterminer une situation par rapport à un niveau jugé normal. Les réponses (niveau élevé, normal ou faible) sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations (trois pour un niveau supérieur à la normale, une pour un niveau normal, trois pour un niveau inférieur à la normale). Les réponses font l'objet

du même système de pondération que celui qui est appliqué aux variations.

3) Pour **un troisième groupe de variables** (taux d'utilisation des capacités de production-TUC, difficultés d'approvisionnement ou de recrutement), on cherche à identifier une situation de tensions sur l'appareil productif. Dans le cas du TUC, une valeur en pourcentage en pourcentage est collectée. Pour les difficultés d'approvisionnement et de recrutement, les réponses sont codées Oui / Non (Cf. encadré sur la révision des données publiées depuis mars 2025).

Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. Pour le secteur du bâtiment, le calcul intègre un poids majoré des entreprises dont l'effectif est inférieur à 20 personnes équivalent temps plein.

A divers niveaux de regroupement, pour les deux premiers groupes de variables susmentionnés les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « solde d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières, selon une méthode additive. Les soldes d'opinion agrégés se situent ainsi entre les deux bornes +200 et -200. La représentation graphique des soldes d'opinion se lit ainsi : l'axe horizontal (zéro) indique pour chaque variable, la stabilité ou un niveau jugé normal. Ceci ne correspond pas à une mesure statistique -en valeur absolue ou relative- de la production, des stocks ou des carnets de

commandes, mais, en variation, à une tendance plus ou moins forte à s'écarter ou à se rapprocher de la stabilité ou du niveau jugé normal. Ainsi, quelle que soit l'orientation de la courbe, les points situés au-dessus de la ligne correspondent toujours à des réponses indiquant une augmentation ou un niveau supérieur à la normale. L'augmentation est de plus en plus forte si la courbe est dans une phase ascendante. Elle est de plus en plus faible si la courbe est dans une phase descendante. Certains graphiques, notamment ceux relatifs à la production, retracent les prévisions pour les prochains mois. Par convention, celles-ci sont représentées avec une avance d'un mois par rapport au mois passé et donnent une indication sur la tendance attendue à très court terme. Elles sont corrigées d'un biais optimiste car le graphique entre production/activité passée et prévue indique régulièrement un dernier point en hausse sans cette correction.

Révision des séries de difficultés d'approvisionnement et de recrutement publiées à partir de mars 2025.

Initialement, les données sur les difficultés de recrutement et d'approvisionnement faisaient l'objet d'une collecte textuelle et d'un traitement statistique ad-hoc. Depuis décembre 2024, leur collecte et leur production sont harmonisées avec les autres variables de l'enquête mensuelle de conjoncture (EMC), avec application des pondérations de la chaîne EMC. À cette occasion toute la série des données antérieures a été corrigée et révisée. Cela ne conduit pas à des changements significatifs pour les difficultés d'approvisionnement. En revanche, pour les difficultés de recrutement, toutes les séries ont été significativement révisées à la baisse sur les

périodes passées et en cours : de -3,9 points de pourcentage (pp) pour l'ensemble de l'économie sur l'année 2024 en moyenne, avec -2,5 pp pour l'industrie, -3,5 pp pour les services marchands et -9 pp pour le bâtiment. Pour autant, le sens des évolutions n'est pas modifié, avec toujours une hausse marquée jusqu'à l'été 2022, suivi d'un repli graduel depuis lors.

■ Les chiffres d'affaires mensuels de l'enquête dans le commerce de détail sont collectés (toutes taxes comprises) auprès d'environ 5000 points de vente sur tout le territoire national par les unités du réseau de la Banque. Une variation annuelle des ventes en valeur est calculée et appliquée à l'indice de l'année précédente, à tous les niveaux de regroupement pour donner l'indice du mois sous revue. Après application de déflateurs adéquats (indices de prix à la consommation, définitifs ou estimés), les indices en volume obtenus sont ensuite corrigés du nombre de jours ouvrables et sont désaisonnalisés de manière multiplicative. Des indices en volume de chiffre d'affaires sont calculés chaque mois par produit et par forme de distribution de manière chaînée aux indices de l'année précédente. La pondération est réalisée au niveau de chaque point de vente selon une estimation de l'importance relative en termes de chiffres d'affaires et en fonction du poids des produits au sein des dépenses de consommation des ménages.